Itteville *ensemble*

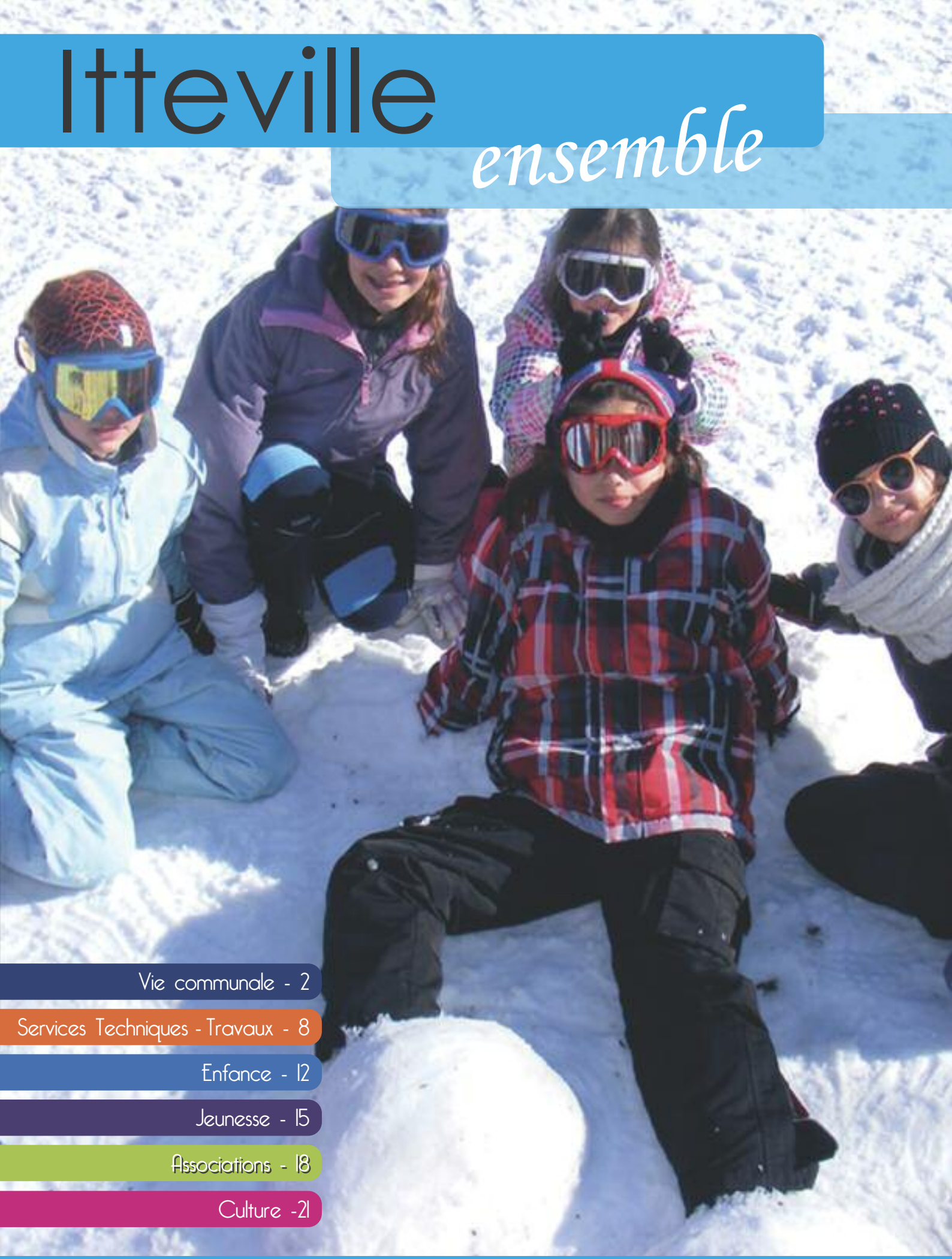

Vie communale - 2

Services Techniques - Travaux - 8

Enfance - 12

Jeunesse - 15

Associations - 18

Culture -21

Nouveaux horaires à partir du 3 avril 2017 :
Lundi, mercredi, jeudi : 9h30 - 12h30 et 15h00 - 17h30
Mardi, vendredi : 9h30-12h30 - Samedi : 8h30 - 12h00

Numéro 74 Mars - Avril 2017

AUDIETIS

Vous entendrez

Spécialiste de l'appareillage auditif

ACCESSOIRES TV - TÉLÉPHONE pour malentendants
PROTECTIONS ANTI-BRUIT - ANTI-EAU

47 Boulevard Charles de Gaulle
Centre Commercial CEZANNE
91540 MENNECY

Tél. 09 81 200 400

et toujours à CORBEIL-ESSONNES
80 rue Feray

Tél. 01 60 89 46 46

Les Lunettes De Gilles

Opticien diplômé

-10% OPTIQUE ET SOLAIRE

Monture sur mesure faite main

Ouvert le Lundi de 15h à 19h
et du Mardi au Samedi
de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h

Tél. : 09 86 17 32 85

8 rue Augustin Bellard
91590 La Ferté Alais

www.lunettesdegilles.fr
gilloux5@hotmail.com

M M A

Jean-Philippe ROOSENS

Agent Général

ASSURANCES
PLACEMENTS
PRÉVOYANCE

Tél : **01 69 90 14 14**

Fax : 01 69 90 10 15 • agence.roosens@mma.fr

8 rue Eugène Millet
91590 LA FERTÉ ALAIS

https://agence.mma.fr/la-ferte-alais/

CRÉA'TIFS COIFFURE Mixte

Salon de coiffure Styliste Visagiste

COIFFURE HOMMES / FEMMES / ENFANTS

COLORATION VÉGÉTALE
COLORATION SANS AMONIAQUE
STYLISTE ONGULAIRE sur rendez-vous

Du Mardi au Vendredi de 9h à 19h
et le Samedi de 9h à 17h30
Avec ou sans Rendez-vous

Secret Professionnel | REVLON PROFESSIONAL | KYDRAnature

Tél. 01 64 93 20 58

23 avenue du Général Leclerc
91610 Ballancourt s/ Essonne

Illustration : Il Quarto Stato, 1901, Giuseppe Pellizza da Volpedo

édito

« Avez-vous voté ? Oui. *Vous avez épuisé votre droit, tout est dit. Quand le vote a parlé, la souveraineté a prononcé. Il n'appartient pas à une fraction de défaire ni de refaire l'œuvre collective. Vous êtes citoyens, vous êtes libres, votre heure reviendra, sachez l'attendre. En attendant, parlez, écrivez, discutez, contestez, enseignez, éclairez ; éclairez-vous, éclairez les autres. Vous avez à vous, aujourd'hui, la vérité, demain la souveraineté : vous êtes forts. Quoi ! Deux modes d'action sont à votre disposition, le droit du souverain et le rôle du rebelle ; vous choisiriez le rôle du rebelle ! Ce serait une sottise et ce serait un crime. »*

C'est un extrait d'un discours que Victor Hugo prononça à l'Assemblée Le 21 mai 1850 contre un projet de loi visant à restreindre le droit de vote en diminuant fortement le nombre d'électeurs. Le 18 mars en mairie, la cérémonie de citoyenneté en présence de Madame la Préfète de l'Essonne. On remettra une carte d'électeur à tous ceux qui ont atteint leur majorité cette année. Cette mesure permet ainsi d'inclure les jeunes de 18 ans qui étaient jusqu'à présent privés du droit de vote en année électorale. Elle leur donnera la chance, ainsi qu'à nous tous, de prendre part à un moment fondamental de notre vie démocratique et d'exprimer souverainement nos choix et nos idées. Ce bulletin municipal sera le dernier avant les élections présidentielles ; **Que peut-on souhaiter à la France pour la prochaine mandature ? Un Président fort qui défende les valeurs de la République :**

Liberté, d'être et de réfléchir.

Égalité, tant dans l'accès à la connaissance et à la formation qu'à l'emploi, au logement et à la sécurité.

Fraternité, pour une réunification autour des valeurs de la laïcité et que la religion des uns et des autres soit rendue possible grâce à un État fort et à une justice impartiale.

Gouverner, c'est prévoir, mais prévoir dans un monde plein d'incertitudes avec de nombreux changements inattendus, les menaces plus que jamais présentes, le Brexit qui tire un trait sur un des membres fondateurs de l'Europe, (avec une pensée pour nos amis de Newick). Malgré cette conjoncture peu propice aux certitudes et à la confiance, il faut préparer le budget 2017 **pour construire patiemment l'avenir d'Itteville en évitant les pièges que la loi SRU et la diminution des aides de l'Etat risquent de refermer sur nous.**

C'est dès maintenant qu'il faut préparer et imaginer les contours de notre village, intégrer les personnes en difficulté et préparer leur intégration par l'ajout d'infrastructures nouvelles.

Acteurs indispensables de la vie communale, les associations sont des partenaires de tous les jours pour vous proposer les activités indispensables qui font d'Itteville un endroit dynamique et où il fait bon vivre. Pour éviter les critiques qui sont toujours faciles, nous avons décrit la règle qui détermine la répartition des subventions entre les différentes associations. Cette répartition des crédits ne reflète pas vraiment l'ensemble de nos échanges car Itteville mettant largement à disposition ses équipements va au cours des deux années à venir élargir les lieux mis à disposition pour répondre au besoin de développement du monde associatif. Saluer ici leur travail n'est que justice, elles font beaucoup pour remettre l'homme au centre des projets et éloigner l'argent des contingences journalières.

« Vous êtes citoyens, vous êtes libres, votre heure reviendra ! »

C'est votre moment : votez !

Alexandre SPADA,
Maire de la commune d'Itteville

Etat Civil

Naissance

HISSEM Aïda, Anne née le 20/01/2017
GAILLARD Maëly née le 03/02/2017
LESEURRE Marie, Lidia, Michèle née le 05/02/2017
MOSER Valentino né le 10/02/2017

Décès

BOUGUELA Romain le 09/12/2016
TRICHARD Françoise Yvette Marie Paule le 17/12/2016
BODIN Françoise, Danièle, Louise le 08/02/2017

[redacted]

Nous avons le regret d'annoncer la disparition tragique de Mme Christine POUREAU qui fut conseillère municipale lors de la précédente mandature.

Réservez vos week-ends !

ÉLECTIONS

Les Présidentielles

1er tour le 23 avril 2017

2e tour le 7 mai 2017

Les législatives

1er tour le 11 juin 2017

2e tour le 18 juin 2017

ÉLECTIONS

Itteville en chiffres

2016 - 4 709 électeurs **2017 - 5 074 électeurs**

Nouveaux horaires
à partir du 3 avril

Attention, modification des horaires d'ouverture de la Mairie
Lundi, mercredi, jeudi : 9h30 - 12h30 et 15h00 - 17h30
Mardi, vendredi : 9h30 - 12h30
Samedi : 8h30 - 12h00

Retrait des sacs

RETRAIT DES SACS DÉCHETS VÉGÉTAUX ET ORDURES MÉNAGÈRES

ATTENTION
A partir du lundi 3 avril 2017, le retrait des sacs pourra s'effectuer tous les jours et tous les samedis matins EN MAIRIE aux heures d'ouverture et non aux services techniques.
Les composteurs seront livrés sur demande à domicile.

Garde à cheval

Depuis quelques semaines, la compagnie de gendarmerie mobile à cheval de Saint-Chéron assure des tours de surveillance sur notre commune en appui de la brigade de gendarmerie de Guibeville et en coordination avec la Police Municipale.
Les missions sont d'ordre général : assistance et secours de promeneurs, recherches particulières, répression en matière d'infraction de droit pénal au code forestier à la législation sur l'environnement et de la chasse.

Nids de guêpes, d'abeilles ou de frelons

Les essaims de guêpes, frelons, abeilles dans les jardins, les haies, les arbres, les habitations… peuvent représenter un danger.

Le frelon asiatique est particulièrement dangereux.

- En prévention, il convient d'être prudent et de ne pas s'approcher à moins de 15m du nid.
- Ne prenez pas le risque de détruire le nid vous-même, faites appel à des professionnels :
  - Sur le domaine privé, c'est une entreprise privée relevant de l'activité « services de désinfection, dératisation et désinsectisation » qui intervient. Le propriétaire ou le locataire, doit faire la démarche lui-même et prendre contact avec un spécialiste répertorié dans les pages jaunes.

  - Sur le domaine public, ce sont les sapeurs-pompiers qui interviennent dès lors qu'il y a un risque particulier pour des tiers.

Faire appel à un apiculteur

Important ! Contrairement aux guêpes et aux frelons, les abeilles sont une espèce protégée. Il est donc interdit de les tuer. La plupart des apiculteurs sont intéressés par la récupération des essaims d'abeilles accessibles qui pourraient s'être égarés chez vous : cela leur permet de renouveler leur cheptel souvent mis à mal par un hiver trop dur ou par les pesticides. L'apiculteur se déplace gratuitement à votre domicile et ne vous facture en rien ses services. Sa rémunération est la récupération de l'essaim.

Les abeilles, le miel et la pollinisation

L'abeille domestique participe à la pollinisation à l'origine de la reproduction végétale et contribue avec l'ensemble des insectes pollinisateurs au maintien de la vie sur notre planète. Or, depuis des années, les insectes pollinisateurs sont menacés par l'utilisation massive des pesticides. La population d'abeilles est en très forte diminution, avec une disparition totale sur certaines zones. Disséminer plus largement de petites colonies autonomes et issues de diverses souches contribuerait à renforcer les effectifs tout en permettant une intensification des pollinisations locales.

Chacun peut participer à cet effort en faisant appel à des amateurs formés. Ainsi, dans le parc de la Mairie, 12 ruches ont été installées depuis deux ans.

Lutte contre les chenilles processionnaires

Arrêté Municipal n°05-17-06-ST portant réglementation sur la lutte contre les chenilles processionnaires sur la commune.

Ces dernières années, la prolifération des populations de chenilles processionnaires du pin a été observée. Les poils urticants des chenilles peuvent provoquer des réactions allergiques pulmonaires et des irritations de la peau et des yeux. Les nids même vides ne doivent pas être manipulés. En cas d'irritation cutanée ou oculaire, consulter un pharmacien ou un médecin. Ces problèmes concernent également les animaux domestiques.

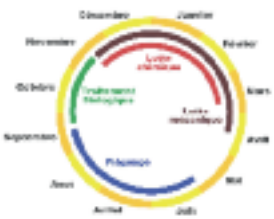

Les méthodes de lutte dépendent de la surface à traiter et des facilités d'accès aux arbres infestés. Quelles qu'elles soient (mécaniques, biologiques ou chimiques), elles doivent être adaptées aux cycles biologiques des insectes afin d'intervenir au bon moment.

- **Piégeage,** l'écopiège, le piège à chenilles processionnaires du pin. Le piège à Phéromone : le piégeage des papillons de la chenille processionnaire.
- **La lutte biologique :** pulvérisation sur les aiguilles des résineux un bio insecticide.
- **Lutte chimique :** Traitement à base d'insecticide homologué « espace vert ».
- **Lutte mécanique :** l'échenillage, le brûlage des nids.

La lutte contre les chenilles processionnaires est surtout une affaire de professionnels.

Les minutes du Conseil Municipal

Les 16 janvier et 27 février 2017 ont eu lieu les conseils municipaux dont vous trouverez les comptes rendus sur le site internet de la ville.

Voici quelques points qui ont été abordés.

Suite à la fusion des différents syndicats intercommunaux d'aménagement de réseaux et de cours d'eau, et d'assainissement, et dans le cadre du schéma départemental de coopération intercommunale portant constitution du **nouveau syndicat** intercommunal d'aménagement, de rivières et du cycle de l'eau, M. SPADA et M. VALENTIN ont été désignés pour siéger au SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'AMENAGEMENT, DE RIVIÈRES ET DU CYCLE DE L'EAU (S.I.A.R.C.E.).

La Mairie a recruté un **Directeur Général** pour consolider l'organisation de base et répondre aux enjeux de la collectivité. Bienvenue à M. Rémi NOUAL.

Le conseil municipal a fixé **la taxe de séjours** à 1.00 € par personne et nuitée pour l'ensemble des hôtels de tourisme toutes classifications confondues ainsi qu'aux meublés de tourisme et hébergements assimilés.

Signature d'une convention de projet urbain partenarial P.U.P. sur la zone dite de la « croix Boissée ». Ce P.U.P. financé par les bailleurs sociaux permettra à la collectivité de percevoir **586 000 euros, soit 10 % des investissements ;** des engagements dictés par la raison et non la précipitation.

Le conseil municipal **s'est opposé au transfert de compétence en matière de plan local d'urbanisme** à la communauté de communes du Val d'Essonne.

Approbation d'un dossier de déclaration **d'utilité publique** pour les acquisitions du secteur dit « Jean Giono » et du dossier d'enquête parcellaire auprès de Madame la Préfète de l'Essonne. Une enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique de l'opération « Jean Giono » va être ouverte.

Une demande de réserve parlementaire est en cours. Elle financera une partie du de **la réfection de la passerelle des étangs d'Aubin.**

Tribunes de l'opposition

Vivre à Itteville

Vivreaitteville.fr

Contrairement à l'usage, les anciens de la commune ne bénéficient plus de petites attentions. Désormais ils sont au régime à l'eau (du robinet) et en guise de collation, une machine à café payante !

Agir pour Itteville

Budget de la mairie : 375 caractères pour vous en parler - Gros Bras : 100 000 € par an en frais de justice - Dépense inutile: 600 000 € dans un système de vidéosurveillance - Précipitation : destruction du stade Bouret qui a couté 1,6 millions € à la collectivité - TOURISME : CAMPING année Zero. - L'information citoyenne est un devoir de l'opposition

Contactez nous : blog re-agirpouritteville.over-blog.com

Tél. : 06 42 98 66 29

HÔTEL - RESTAURANT

de l'île du Saussay

Notre hôtel est ouvert 7J/7 et 24h/24
du Lundi au Vendredi de 7h à 22h et
du Samedi au Dimanche de 8h à 20h

L'hôtel de l'Ile du Saussay est un îlot de verdure et de quiétude au coeur de la vallée de l'Essonne

Pour vos conférences, séminaires, nous mettons à disposition une salle équipée d'un vidéo projecteur et d'un paper-board. Ces prestations avec pauses sont incluses dans la prestation journée d'études.

l'Hôtel de l'Ile du Saussay est situé à 40km de Paris,accès proche A6, et proche de la Gare RER D de Ballancourt-sur-Essonne

Tél. : 01 64 93 20 12 • 14 bis, Route de Ballancourt - 91760 ITTEVILLE
Fax : 01 64 93 39 88 • contact@hotel-iledusaussay.com • www.hotel-iledusaussay.com

Boucherie Notre Dame

Papilles d'or 2017

Infos Commerces à découvrir

Boulangerie Pâtisserie Michelet

Ouvert de 7h à 13h et de 15h30 à 19h30
Fermé le Mardi et le Dimanche après-midi
Tél. 01 64 57 78 79
2 Place de Selve - 91590 CERNY

Papilles d'or 2017

Le Petit Fermier

Authenticité • Qualité • Fraîcheur

Vente de produits fermiers en caissette :
Agneau • Veau • Porc • Boeuf • Poulet

François Mouchel
"Le Petit Fermier"
mouchelfr@gmail.com
140 route d'Hotot • 50430 LESSAY
Tél. 06 79 89 81 08

Délocalisation de la délivrance des Cartes Nationales d'Identité

La nouvelle réforme des Préfectures aligne, à partir du 28 février 2017, le traitement des demandes de cartes nationales d'identité (C.N.I.) aux modalités pour les passeports biométriques.

Les ittevillois ne peuvent plus effectuer leur demande de titre d'identité sur la commune mais dans les mairies du département équipées d'un dispositif de recueil :

Angerville, **Arpajon,** Athis-Mons, Brétigny-sur-Orge, Breuillet (en cours d'installation), Brunoy, Corbeil-Essonnes, Dourdan, Draveil, Etampes, Etréchy (en cours d'installation), Evry, Gif-sur-Yvette, **La Ferté-Alais,** Les Ulis, Longjumeau, Massy, **Mennecy,** Montgeron, **Milly-la-Forêt,** Morangis, Palaiseau, Ris-Orangis, Savigny-sur -Orge, Sainte-Geneviève-des-Bois, Viry-Châtillon, Yerres.

Débat d'orientation budgétaire : une ambition, la rigueur !

Le budget d'une commune obéit à des règles de temporalité qui rythme la vie de la collectivité et qui commence systématiquement par une délibération : le Rapport d'Orientation Budgétaire.
Anciennement connu sous le nom de D.O.B. (Débat d'Orientation Budgétaire) il a été rebaptisé par la loi Notre il a été présenté au Conseil Municipal du 27 février.

UN PROJET DE LOI DE FINANCES DÉSÉQUILIBRÉ QUI FAIT PORTER AUX VILLES LES ÉCONOMIES que l'état ne s'applique NE S'APPLIQUE PAS À LUI-MÊME.

Au Projet de loi finance, L'Etat s'autorise + 9,5 Mds€ de dépenses en plus entre 2016/2017 mais ponctionne 3 Mds€ aux collectivités locales…

CP en Md€	LFI 2016	PLF 2017 (format constant)	PLF 2017 (format courant)
Dépenses des ministères	224,7	232,1	234,6
Crédits des ministères	215,1	223,4	225,6
Taxes affectées plafonnées	8,6	8,7	8,8
dont taxes affectées	9,1	9,1	9,2
dont contributions exceptionnelles	-0,4	-0,4	-0,4
Prélèvement sur recettes au profit de l'Union européenne	20,2	19,1	19,08
Total hors dette, pensions et concours aux collectivités locales	244,9	251,2	253,6
Transferts aux collectivités locales (PSR et mission RCT*)	50,3	47,4	47,3

(document Ministère des Finances)

L'Etat se retire du financement des missions qu'il nous avait délégué depuis 1982 ⇒ 841 k€ de perte cumulée en 3 ans !

DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT (D.G.F.)
RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT (R.R.F.)

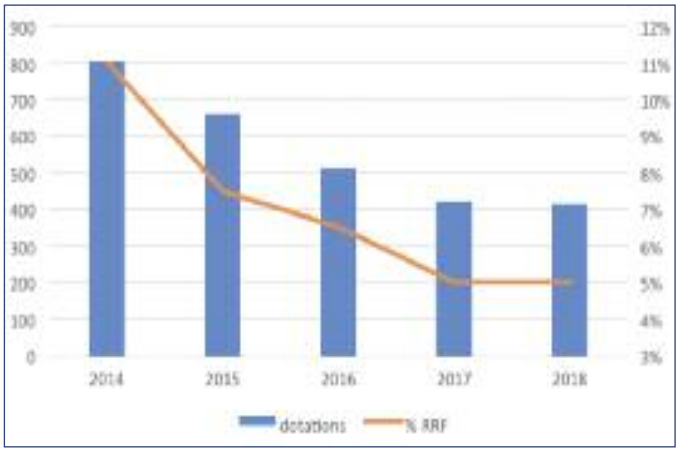

NOTRE PROJET

Améliorer le service rendu par l'administration, dans l'objectif de tenir le budget et l'équilibre des comptes pour garantir le financement du projet de mandat et maintenir un meilleur service pour les Ittevillois.

- Réorganiser les services pour améliorer leur efficience et le service rendu aux habitants.
- Mutualiser nos procédures marchés avec les communes voisines pour faire des économies d'échelle.
- Travailler avec les intercommunalités pour partager les bonnes pratiques.

IITTEVILLE RISQUE D'ÊTRE PÉNALISÉE PAR LE CONSTAT DE CARENCE DE LOGEMENTS SOCIAUX.

L'article 55 de la loi SRU instaure un seuil minimal de 20 % de logements sociaux à atteindre dans certaines communes. Sont concernées, les communes qui comptent au moins 3 500 habitants (1 500 en Ile-de-France), et qui sont situées dans une agglomération ou un établissement public de coopération intercommunale (E.P.C.I.) à fiscalité propre d'au moins 50 000 habitants, comptant une ville de plus de 15 000 habitants.
Le dernier recensement 2013 donne : C.C.V.E. : 58 443 habitants - Mennecy : 13 194 habitants.

Le risque concrètement :

- 219 communes carencées à ce jour.
  - Les sanctions prononcées par les préfets à l'encontre des communes carencées, ont été alourdies par la loi du 18 janvier 2013, puis par la loi ALUR du 24 mars 2014.
  - Possibilité de majorer jusqu'à cinq fois le prélèvement initial dû par les communes qui ne respectent pas leurs objectifs triennaux de production de logements sociaux.
  - Augmentation du seuil plafonnant les pénalités.
- 47 communes où le Préfet se substitue aux Maires.
  - Préempte des terrains et des logements.
  - Délivre des permis de construire en lieu et place des maires.
  - Mobilise des logements vacants dans le parc

NOTRE PROJET : **Construire des logements sociaux pour respecter la loi SRU, pour :**

- Éviter de payer l'amende pour non respect du quota.
- Répondre à un besoin social urgent.
- Gérer la densification, anticiper les impacts de circulation, de stationnement, de besoin de services publics.
- Créer du dynamisme économique en installant de nouveaux commerces de bouche et un marché forain, dans un contrat gagnant-gagnant.

PRÉPARER L'AVENIR, UNE OBLIGATION MORALE !

La Ville s'est aussi engagée depuis longtemps dans une politique de développement durable, en refusant les produits phyto-sanitaires pour l'entretien des parcs et jardins, en développant l'année dernière un plan LED sur l'éclairage public, et en s'engageant cette année dans la refonte du Plan Local d'Urbanisme et notamment son ossature la plus importante le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (P.A.D.D.) qui est la clef de voûte du dossier de Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.). Le P.A.D.D. définit les orientations du projet d'urbanisme ou d'aménagement sur le territoire de la commune mais en respectant les prescriptions des lois ALUR, Grenelle et SRU mais aussi le Schéma de développement de la Région Ile-de-France et son équivalent sur la C.C.V.E.
Les projets d'extension correspondent à 3,6 % des surfaces urbanisées en lieu et place des 10 % autorisées par le règlement. Ainsi, malgré les contraintes imposées, l'impact d'extension du tissu urbanisé reste négligeable et raisonnable.
Le budget portera l'ensemble de ces enjeux d'économie d'une part et d'autre part de projets pour l'avenir, mais ce sera l'objet d'une séance d'un prochain Conseil et donc d'un prochain Bulletin.

Les Services Techniques ont une mission fondamentale : l'entretien des biens de la collectivité

De l'agent d'entretien au Directeur des Services Techniques en passant par le secrétariat, ce sont 21 personnes qui travaillent pour vous sur l'ensemble de la commune et contribuent à rendre les lieux publics propres et accueillants.
Et merci à chacun d'entre vous de participer au bien-être de tous en veillant notamment à ne pas surcharger les quatre points d'apport volontaires sur lesquels nous devons régulièrement intervenir en plus de nos travaux habituels.

Mais la propreté est aussi l'affaire de tous les ittevillois.

Nicolas Gauchet, Maire adjoint aux travaux

L'équipe des services techniques entourée du directeur et du Maire adjoint aux travaux

Les services techniques au service de la ville

Les services techniques regroupent l'ensemble des moyens permettant d'effectuer l'entretien du patrimoine communal ou de réaliser des travaux neufs sur les bâtiments, les espaces publics et les espaces verts, d'élaborer et de mettre en œuvre le projet d'aménagement urbain.

LES MISSIONS

- Gérer le patrimoine bâti et non bâti de la commune : entretenir, aménager, construire des bâtiments, de la voirie, des espaces, des aires de jeux, des équipements culturels sportifs, sociaux, administratifs.
- Instruire les autorisations réglementaires d'urbanisme et de voirie pour garantir les travaux de construction ou de modification des immeubles des particuliers ou des entreprises.
- Délivrer et suivre les différentes autorisations donner aux concessionnaires.
- Assurer la protection de l'environnement auquel chacun à droit dans sa vie quotidienne. Accompagner les projets d'initiative privée dans le cadre des procédures publiques.

BÂTIMENTS

- Gestion du patrimoine bâti de la commune.
- Le service Bâtiment assure l'entretien des 22 bâtiments communaux : les écoles (maternelles, primaires) les bâtiments à vocation publique (mairie, bibliothèques, salles communales), les équipements sportifs (stade et vestiaires de football, salle omnisports).
- Assure la gestion, l'entretien et la maintenance du suivi des contrats d'exploitation et de gestion de l'énergie.

VOIRIE – ESPACES VERTS – ÉCLAIRAGE PUBLIC

Le stade

- Gestion du domaine public.
- Relations avec les partenaires (Conseil Départemental, S.I.R.E.D.O.M., S.I.A.R.C.E., C.C.V.E. services de l'État,…).
- Relations avec les concessionnaires de réseaux (E.D.F., G.R.D.F., France Telecom…).
- Définition des techniques d'intervention sur la voirie, les réseaux.
- Assurer et développer les relations avec la population en réponse aux attentes sur les problèmes de circulation, stationnement, travaux, domanialité.
- Entretien du revêtement des espaces verts, du cimetière, terrains de sports, des chaussées, des trottoirs, marquage au sol, nettoyage, déneigement.
- Gérer l'éclairage public (2 500 points lumineux), les feux tricolores, les illuminations.

ÉVÈNEMENTIEL

Dans le cadre de l'organisation des festivités, manifestations communales et associatives, cérémonies, les services assurent la logistique technique, la manutention, notamment en préparant les salles municipales ou en transportant et installant le matériel nécessaire (tables, chaises…).

GESTION DES VÉHICULES ET DU MATÉRIEL.

Réparation du matériel

La commune dispose d'un atelier mécanique municipal qui est chargé de l'entretien de tout le parc automobile communal mais également l'entretien du matériel horticole utilisé par le service espaces verts (tondeuses, débrousailleuses, etc.).

Réparation des véhicules

Cimetière

Reprise des concessions funéraires

Zéro phytosanitaire pour l'entretien et désherbage des allées du cimetière communal.
Au terme d'une longue procédure de contrôle par la mairie, la reprise d'une concession funéraire est effectuée. La mairie reprend possession de la parcelle de terrain communal qu'elle avait concédé. La démarche a lieu dans deux cas : soit le contrat est arrivé à terme et n'est pas

reconduit, soit l'emplacement est laissé à l'abandon. Sur notre commune, 32 concessions ont été reprises en en octobre 2016, et 34 sur les mois de janvier et février 2017.

Avenue Foch

Réunion Publique

Prévision de démarrage des travaux mi-mars pour une durée d'environ 4 mois. L'opération consistera à la requalification de la voie avec l'enfouissement des réseaux, remplacement des mâts et des lanternes d'éclairage public, la réfection de la couche de roulement sur l'ensemble de la voie ainsi que les trottoirs. Une réunion publique d'information avec les riverains est prévue **le 13 mars à 19h00** à l'école Pablo Picasso.

Démoussage

Démoussage du fronton du portail d'entrée de l'Hôtel de ville.

Eglise Saint-Germain

Réfection du portail

Jusqu'à maintenant, il n'avait pas été jugé utile de restaurer le portail et le portillon ouest de l'Eglise. Les ouvrages de pierre et de menuiserie sont dans un état d'authenticité remarquable, les vantaux ayant été conservés. Les organes d'architecture assurant la protection des organes sculptés et menuisés (archivolte principalement) sont aujourd'hui altérés et n'assurent plus complétement leurs fonctions. Les vantaux des portes sont désormais vétustes.
Le temps est venu d'intervenir sur ces ouvrages dont la conservation n'est plus assurée et redonner toute sa splendeur à cet édifice classé. Les travaux entrepris dureront environ 2 mois et demi.
Nous vous invitons à vous rendre sur place pour admirer le savoir-faire des artisans tailleurs de pierre.

Branchements d'eau potable

La fin du chantier

Dernière tranche de chantier menée par Véolia dans le cadre du remplacement des branchements d'eau potable en plomb sur la commune. Pour l'année 2017 cette opération concernera 70 riverains et s'étendra jusqu'à fin avril.

Elagage des arbres sur la commune

Coupe de Printemps. Un gros tiers des arbres de la commune va bénéficier entre fin février et début mars, alors que la sève n'est pas encore montée, d'un élagage qui soulagera la structure des arbres et leur garantira un port plus joli.

Retour en images sur les 2 derniers mois pour nos chers bambins

Les enfants de la crèche ont fêté Noël

Les assistantes maternelles de la crèche ont offert un spectacle aux enfants dans une ambiance chaleureuse.
Tout était réuni pour que les enfants vivent un instant magique.

La galette des rois

Les enfants de la crèche ont pris un grand plaisir à confectionner la traditionnelle galette des Rois.

Après dégustation, beaucoup d'enfants ont été couronnés et ont pu être proclamés Reines et Rois !

Des projets ambitieux et partagés pour les enfants d'Itteville

A l'Accueil Pré et Post Scolaire (A.P.P.S.) de Paul Bert, les enfants ont été sensibilisés durant quelques semaines au monde de l'espace. Ils ont pu découvrir et étudier les nombreuses planètes de notre galaxie. Une veillée Pyjama Party a été organisée le 3 Février dernier et a connu un réel succès avec la visualisation du Film « Animaux et Compagnie » qui nous a permis de sensibiliser le public sur l'extinction de certaines espèces.

Les A.P.P.S. Triolet et Jaurès ont proposé une soirée raclette et cabaret : dans une ambiance festive et conviviale, enfants et parents ont pu partager leurs talents artistiques, autour d'un bon plat.
A Prévert, l'équipe d'animation de l'A.P.P.S. a élaboré le planning d'activités avec les enfants : grands jeux les jeudis, quizz les vendredis, et soirée dansante le dernier jour avant les vacances ! Toujours avec comme fil conducteur, Léonard de Vinci et l'Italie…

Les enfants de l'A.P.P.S. Picasso ont participé à la « Schtroumpfs Party » : Un grand jeu pour chasser le méchant Gargamel hors du périscolaire. La soirée s'est terminée avec des smoothies aux fruits pour tout le monde !

Pour les vacances scolaires au centre de loisirs, les maternels se sont « évadés aux sports d'hiver ! » Grands jeux, activités sportives et manuelles, sorties, spectacle au centre de loisirs, et pour conclure, une grande veillée « remise des médailles ».
Quant aux élémentaires, ils ont pu découvrir le royaume d'Ittae Villa, à travers des épreuves proposées par la Reine et le Roi : parcours rollers / trottinettes, sortie escalade, bowling, cinéma… Des vacances réussies !

Retour sur la classe de neige

La station de Saint Michel de Chaillol dans les Hautes-Alpes a accueilli les 104 enfants et 4 enseignants des 3 écoles élémentaires de la commune, qui ont eu la chance de partir en classe de neige du 16 au 27 janvier 2017.

Les enfants ont pu profiter d'un séjour dépaysant et riche en activités et découvertes : randonnées, igloos, sculptures de neige, intervention d'un apiculteur, balade en raquettes, rencontre avec un berger, visite d'une ferme, ateliers pédagogiques sur la faune et sur les dangers en montagne, jeux dans la neige, luge, veillées, cours en classe et bien évidemment cours de ski alpin dispensés par des moniteurs de l'E.S.F.

Un grand merci aux organisateurs et aux enseignants pour leur investissement durant le séjour qui reste une expérience inoubliable pour ces élèves de CM2.

20 ans du collège Robert Doisneau

Retour en images sur un anniversaire

Le 6 novembre 2016, tout a été prévu pour que ce 20e anniversaire reste dans la mémoire collective de cet établissement phare de notre ville ! La brocante du collège, qui contribue au financement

des voyages et autres sorties scolaires, une programmation artistique proposée par d'anciennes élèves, un retour sur le parcours citoyen du Conseil de Vie Collégienne, récompensé pour l'occasion par deux médailles remises par la FNACA…

Le projet éducatif a été mis en avant et notamment celui dédié aux médias et à l'information. Une occasion pour Mme Caroline Parâtre, Vice-Présidente du Conseil Départemental, de remettre au collège les premières tablettes numériques destinées aux élèves de 5e.

Pour clôturer cette journée « Spéciale 20 ans », après qu'une plaque souvenir eut été dévoilée en présence de Franck Marlin, Député et, bien entendu, de celle de l'ensemble du corps enseignant du collège,

Madame la principale Barbara Martin a pris la parole en évoquant l'investissement de tous pour un avenir meilleur pour nos enfants en soulignant : « …Et puis je ne peux m'empêcher ce clin d'œil, cette année toutes les filles ont été reçues ! »

Nous nous joignons à Madame la principale Barbara Martin en félicitant encore toute l'équipe enseignante du travail accompli.

Collège

Plusieurs fois par semaine, et durant tout l'hiver, les élèves de 6e du collège Robert Doisneau se rendent dans le parc de la mairie pour effectuer des courses d'orientation dans le cadre des cours d'Education Physique et Sportive (E.P.S.).
Le but, pour eux, est d'apprendre à se repérer dans un environnement inconnu en trouvant des balises à l'aide d'une carte et d'une boussole en un minimum de temps. Le choix des itinéraires est important, ils doivent apprendre à s'adapter à l'environnement, à la nature du terrain et aux particularités des éléments qui les entourent.

Une activité ludique et physique où il faut être capable de raisonner avec logique et rigueur et qui développe la persévérance.

Chantiers citoyens

Après leur succès en juillet dernier, les chantiers citoyens s'organisent de nouveaux à l'entrée du PRINTEMPS…
Si vous avez entre 16 et 25 ans et que vous êtes disponible du 10 au 14 avril 2017, inscrivez vous jusqu'au 20 mars pour participer à l'entretien de l'espace naturel de notre territoire.

Pour cela rien de plus facile, allez sur le site du SIARCE :
http://www.siarce.fr/page/espace-jeunes/les-chantiers-citoyens
A la fin de la semaine de participation une gratification de 230 euros ou chèque vacances sont offerts.

Noël 2016 : atelier création d'un jeu vidéo

L'atelier durant les vacances de Noël sur la création d'un jeu vidéo est terminé. Les participants ont appris à réaliser un jeu vidéo complet qui a ensuite été « skinné » dans l'univers de Star Wars.
Ils ont appris à créer toute la logique d'un jeu, créer un menu principal, un « Game Over », sculpter avec une tablette graphique des collines de sable, texturer… Le but était de recréer l'ambiance d'une planète. Énormément de choses apprises en seulement quatre jours et le résultat est plutôt impressionnant. Voici une capture d'écran d'une des participantes de seulement 15 ans qui n'avait jamais utilisé de logiciel de 3D auparavant

La transparence comme mode d'attribution des subventions aux associations

Pour assurer une parfaite équité entre les associations œuvrant sur Itteville, nous avons mis en place les indicateurs suivants :

- **L'ancienneté de l'Association :** nous favorisons les manifestations récurrentes de certaines, qui ont lieu depuis plusieurs dizaines d'années. La Philatélie en est l'exemple type avec son exposition annuelle du mois d'octobre, qui lui demande de faire chaque année un certain nombre de nouveaux investissements (matériel, sécurité…).
  Même s'il paraît également du devoir de notre Municipalité d'encourager les jeunes associations. Alors comment ne pas s'associer à l'Aikido ou le Kravmaga, qui veulent faire de la salle Autrive, un vrai lieu d'enseignement des arts martiaux.

- **Le nombre d'adhérents à l'Association :** il est certain que les frais de structure ne sont pas les mêmes lorsque celle-ci regroupe 5 ou 6 amis qui se réunissent pour jouer de la musique, ou celle de 170, voir 250 adhérents de tout âge pour l'enseignement d'un sport, avec parfois des cours au quotidien.

- **Le nombre d'adhérents ittevillois :** certaines associations venues de communes voisines, profitant des infrastructures de notre commune, étaient bien souvent les plus exigeantes, et n'apportaient rien à nos habitants, l'exemple le plus criant est l'association de boxe.

- **Le plus important, est l'implication de l'association dans la vie communale.** L'intérêt qu"elle peut apporter aux ittevilloises et ittevillois, de tout âge, de toute condition sociale ou physique est selon moi la vocation première d'une association loi 1901. Et les exemples ne manquent pas dans notre commune.

Que dire de l'implication des bénévoles de la « Poignée de Sel » qui au quotidien aident les personnes dans le besoin, en organisant des activités qui leur permettent de garder une relation avec la vie de la cité.

Quel élan de générosité font part de nombreuses associations lors du Téléthon, notamment lors de son lancement le vendredi soir, quand l'association « Danc'Itt » organise un spectacle regroupant plus d'une centaine de danseuses et danseurs, pour la plus grande joie des parents et des spectateurs, et contribue fortement à la récolte de dons.

Concernant la culture, nous ne pouvons pas ne pas être partenaire du spectacle que nous a proposé « Hithandzik » fin janvier ; quel plaisir d'assister à un « Vrai » concert de rock, avec des groupes de haut niveau, assisté d'une régie digne de ce nom.

Comité des Fêtes

Le 15 janvier dernier, c'est autour de la traditionnelle galette et d'une coupe de champagne, qu'a eu lieu la remise des lots du concours d'illumination. Les vainqueurs ont reçu des bons d'achats ou des paniers garnis. Tous sont repartis avec au moins une bouteille de champagne.
3 lots catégorie « maison » - 2 lots catégorie « balcon » - 1 lot catégorie « vitre commerçant ».

Merci à tous les participants
et à l'année prochaine !
Renseignements :
06 33 24 99 10 - 06 12 60 49 16
Mail : comitedesfetes91@yahoo.fr

Comité des Fêtes
Prochains rendez-vous

Les Rêvoclés

Le groupe vocal les Rêves aux Clés est heureux de vous inviter à assister à son prochain spectacle : **« Sans en avoir l'air », à l'Espace Brassens d'Itteville, le samedi 6 mai 2017 à 20h30.** Cette comédie musicale, enjouée, relate la rencontre d'un homme, une femme…chabadabada…, le coup de foudre, puis les préparatifs de leur mariage. Le tout est présenté avec humour et ponctué de chansons variées tirées du répertoire français ou international, orchestrées et dirigées par le Chef de chœur : **Gilles-Anthonie Thuillier.**

Venez nombreux vous divertir avec nous. On compte sur vous !!!

Tarif des entrées : Adultes 10 € Enfants : 5 €

Le Comité FNACA d'Itteville à nouveau dans la peine

Le 24 janvier 2017, Claude Pastre, adhérent du Comité, et frère du président Roger Pastre, est décédé. Ses obsèques ont eu lieu le 27 janvier, à l'église Saint-Germain suivies de l'inhumation au cimetière d'Itteville.
Claude Pastre est né le 22 décembre 1935, route de Saint-Vrain à Itteville. 8e enfant d'une famille de 13 : onze garçons et deux filles, il formait avec ses frères, l'équipe de foot d'Itteville, « les frères Pastre », équipe qui a joué notamment contre les anciens de Reims, « les Polymusclés », parmi lesquels : Jean-Paul Belmondo, Claude Brasseur, Mario David et bien d'autres vedettes. Appelé au service national en janvier 1956, il fut affecté à Versailles pendant les 14 premiers mois, puis dans le sud algérois, à Laghouat, et libéré en décembre 1958.
Membre actif et fidèle du Comité d'Itteville depuis 1975, les premières réunions de celui-ci ont eu lieu dans son café.
La notoriété de Claude a réuni lors de ses obsèques, une foule considérable d'ittevillois, amis et connaissances, et l'on comptait 9 porte-drapeaux et nombreux représentants des comités voisins. Son souvenir restera longtemps avec nous. Toutes nos condoléances à sa famille.

La cérémonie de commémoration du 19 mars 1962 marquant la fin de la guerre d'Algérie se déroulera à la stèle du souvenir, **le dimanche 19 mars 2017 à 9h45.** Comme les années précédentes, le comité se rendra ensuite à Ballancourt, Vert le Petit, Evry, et ensuite à Paris.
Le comité Fnaca d'Itteville créé en 1972, fêtera cette année son 45e anniversaire, et vous espère nombreux à cette cérémonie à la stèle.
Le repas annuel du comité aura lieu le dimanche 9 avril 2017.

La caravane du partage

Venez déjeuner le mardi à 12h30 au foyer Alexandre avec nos anciens afin de partager un moment convivial et sortir de l'isolement ou tout simplement rencontrer d'autres gens.
Ces repas organisés par l'association « la caravane du partage » en collaboration avec la municipalité permettent de créer du lien social, plus de solidarité entre Ittevillois.
Au dernier repas du mois de janvier, les services municipaux et la C.C.V.E. ont partagé la raclette préparée par l'association.
Tél. : 06.19.08.46.20 - Mail : lacaravanedupartage@gmail.com

Bibliothèque

De nombreuses nouveautés sont régulièrement proposées à la bibliothèque. En voici une sélection. N'hésitez pas à venir pousser la porte pour en découvrir bien d'autres !

Dans « Repose toi sur moi » Serge Joncour nous décrit merveilleusement bien les émotions de personnages attachants, authentiques et humains.
Aurore est styliste. Elle a monté sa propre maison de couture avec un associé.
Un mari qui réussit brillamment dans les affaires, deux enfants, un bel appartement, une entreprise dans les quartiers chics, Aurore affiche tous les codes de la réussite, tant personnels que professionnels.
Dans la cage d'escalier voisine, desservant des appartements beaucoup plus modestes, vit Ludovic, ancien agriculteur reconverti dans le recouvrement de dettes. Veuf inconsolable, il vit de plus en plus mal son métier, cette pression qu'il doit mettre pour récupérer des impayés chez des gens en détresse.
Ils vont se rencontrer dans la cour de l'immeuble où des corbeaux ont élu domicile et glacent le sang d'Aurore. Sans qu'elle ne demande rien, Ludovic va la libérer de ses frayeurs en tuant ces oiseaux.
Ils ne sont pas du même univers, n'ont rien en commun. Ils vont pourtant être pris ensemble dans un tourbillon amoureux vertigineux à la saveur de l'interdit.
Un roman plein d'humanité !

Le problème, quand on a un éléphant à la maison, c'est qu'on n'est pas tout à fait comme tout le monde. Personne d'autre n'a un éléphant ! D'ailleurs, sur la porte du Club des animaux, il est écrit : « Interdit aux éléphants ». Les deux amis ont le cœur gros. Et s'ils créaient leur propre club, un club ouvert à tous ?
Une histoire écrite par Lisa Mantchev qui défend les valeurs comme la tolérance et l'amitié. A partir de 5 ans.

« Le printemps des contes - 10 ans de fête »

Le Printemps des Contes fêtera cette année ses 10 ans d'existence et se déroulera du 1er au 26 mars 2017.
Organisé par la bibliothèque municipale et la C.C.V.E., cette manifestation permet de présenter spectacles, expositions, animations sur plusieurs communes.

A Itteville, la bibliothèque accueillera un trio de conteuses pour un spectacle tout public (à partir de 6 ans) « Le fil de l'histoire » le samedi 11 mars à 10h30. Pensez à réserver vos places au 01 64 93 72 93.

Embarquer avec ces « explor-actrices », actrices et exploratrices de l'imaginaire, vous fera découvrir des histoires inédites qui vous entraîneront vers des contrées étonnantes !
Tantôt narratrices, tantôt personnages, elles se feront aider des enfants, apprentis explor-acteurs.

Ce sera à eux de commencer l'histoire en inventant un titre, et de proposer des mots (personnage, action, objet, lieu ou émotion) qui serviront de rebondissement…

6 au 10 Mars

Exposition « LA NÉGATION DE L'ÊTRE HUMAIN DANS LES CAMPS NAZIS » - De 10h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00 - Espace Georges Brassens.

Trois expositions en une, grâce à l'association A.F.M.D. qui tous les ans sur la demande du Service culturel vient témoigner, expliquer, échanger, partager et approfondir la connaissance du système concentrationnaire nazi et de la Déportation dans le but de transmettre aux élèves des classes de Cm2 et 3e et ce, afin d'empêcher le retour dans le monde de situations aussi inhumaines que celles qu'ont connues les déportés.

LA NÉGATION DE L'ÊTRE HUMAIN DANS LES CAMPS NAZIS

- Une exposition pour expliquer un camp de concentration nazi, gros plan sur Neuengamme.
- Une exposition pour mettre à l'honneur, dans le cadre de la Journée de la Femme le 8 mars, la Présidente de l'association A.F.M.D. « Les Amis de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation », Mme Chombart De Lauwe ancienne déportée de Ravensbrück.
  A 20h30 le 8 mars, le film « Suite Française » en clôture de cette journée.
- Une exposition des dessins du jeune Thomas Geve, un enfant de 13 ans, ayant vécu dans le camp d'Auschwitz.
  A 14h30 le 10 mars, projection du film « Un sac de billes » de J. Doillon.

Remerciements à nos partenaires, Michel Baugé, Jean Pierre Guérif et Guy Olivier.

Entrée libre à l'exposition et séances de films gratuites en l'espace Brassens. Renseignements 01 64 85 09 27.

17 Mars

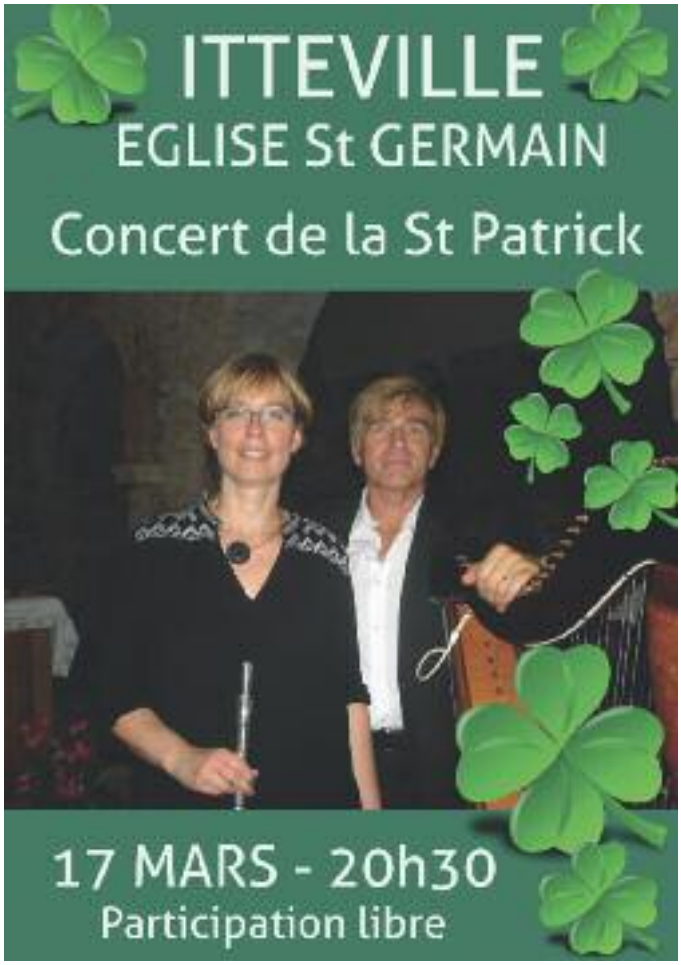

Concert de la Saint-Patrick avec JANINE HINGSTON-RISSEEUW à la flûte traversière et YVON LE QUELLEC à la harpe le vendredi 17 mars à 20h30 en l'église Saint-Germain à Itteville.

Libre participation souhaitée.

18 Mars

« 6e rencontres de Danse » en partenariat avec Danc'itt à 20h30 - Espace Brassens.
Tarifs : 6 € adultes et 4 € -12ANS

30 Mars

Le service jeunesse organise les 5 ans du FESTIV ados cette année. **Jeudi 30 mars dès 20h00, à l'Espace Brassens, (entrée libre),** spectacle « La nuit du Zapping » réalisé par les jeunes de la ville.

1er Avril

Samedi 1er avril à l'espace Brassens à 20h30
Pour ce spectacle, Didier GUSTIN imitera 50 artistes en hommage à NOUGARO.
« AH ! TU VERRAS », ce sera d'abord une histoire - une histoire drôle, une drôle d'histoire.
C'est l'histoire d'un mec, réquisitionné pour être maître de céans d'une maison de campagne où se trouve une fontaine… Miraculeuse.
Le mec, c'est Didier Gustin. Le gars qui l'a réquisitionné, c'est le proprio de la maison, Claude Nougaro ! Il lui est apparu en pleine nuit - ce n'est pas une blague - et lui a révélé que l'eau de la fontaine avait le pouvoir de ressourcer les artistes, de leur redonner l'inspiration, voire du talent.
Autant vous dire que ça se bouscule pour se faire inviter. D'autant que la magie n'opère que si on consomme sur place, à même la fontaine. Pas question de remplir des flacons et d'exporter pour s'en jeter une lampée derrière le tee-shirt les soirs de Première. On n'est pas à Lourdes !
Tarifs : 18 € tout public - 15 € groupe

14 Avril

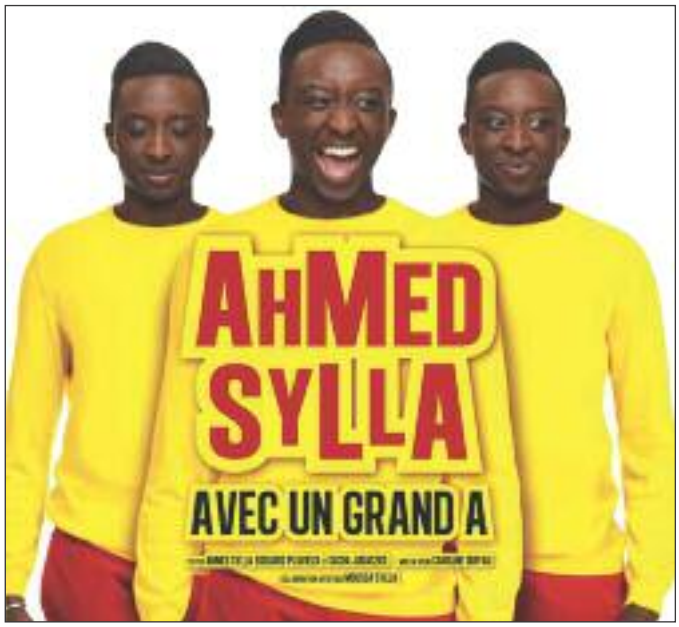

Dans le cadre du festiv'ados 2017, **le service culturel accueille à Brassens vendredi 14 avril Ahmed Sylla « Avec un grand A » à 20h30.** Tarif 25 € adultes et 18 € - 25 ans.

21 Avril

Vendredi 21 avril à 20h30 - Entrée libre - Concert bal Renaissance italienne et française avec le groupe musical Guilhem Ademar.

Dans le cadre des actions menées dans les écoles d'Itteville soutenues par le département, Annie Couture spécialiste de cette discipline a enseigné aux élèves des cycles 3 de la commune, la danse renaissance française et italienne.
Les enfants sensibilisés ouvriront le bal avec les danses apprises et ils seront les maîtres à danser de cette soirée où les costumes vénitiens virvolteront pour le plus grand plaisir des spectateurs.

13 Mai

Après les ondes et le petit écran, notre imposteur francophone a décidé de brûler les planches !
L'humoriste doux-dingue, Breton d'origine et « détraqué » devant l'Éternel, a décidé de nous raconter sa vraie vie doublement remplie… Car partager son corps avec Germaine Ledoux, hors d'âge, imbuvable, « née sous X et qui, pourtant, n'a jamais fait un seul film porno ! », c'est pas de tout repos… A lui seul Jean-Yves incarne donc l'éternel masculin-féminin, car dans LAFESSE il y en a deux !

Itteville ensemble n°74 Mars - Avril 2017
Mairie d'Itteville - 91760 Itteville
Directeur de la publication : Alexandre Spada, maire.
Coordination : Service Communication
Maquette, mise en page et impression : Id1'prim - La Ferté-Alais - 01 64 57 61 38
Imprimerie labellisée
Tirage 2 800 ex. sur papier respectant une gestion durable des forêts.

CIC

Des solutions en banque, assurance et téléphonie mobile pour les particuliers et les professionnels.

Ouvert du Mardi au Samedi

du Mardi au Vendredi
de 9h à 12h30 et de 14h 17h40

le Samedi
de 9h à 12h30 et de13h30 à 16h30

CIC - CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL
Tél : 0 820 09 30 72 • E-mail : 10850@cic.fr
21 rue Augustin Bellard - 91590 LA FERTÉ ALAIS

N° ORIAS 0820093072

TRAVAUX PUBLICS DE SOISY

TPS

Ensemble, réalisons vos projets

Aménagements urbains,
Equipements collectifs,
Travaux routiers & particuliers,
Equipements industriels & logistiques

35 rue de la Ferté-Alais - 91840 Soisy-sur-Ecole
Tél. 01 64 98 03 83 - Fax : 01 64 98 44 10
www.tpsoisy.fr - Email : tpsoisy@wanadoo.fr

Entreprise Baron

RGE
QUALIBAT

14 ans d'artisanat

INSTALLATION & DEPANNAGE

Plomberie - Chauffage - Rénovation de salle de bains
Entretien de chaudières - Assainissement
Raccordement tout à l'égout

06 80 99 87 33 - 01 64 93 35 24
41, Avenue du Château - 91760 ITTEVILLE

Artisans, Commerçants, Entrepreneurs,
si vous souhaitez faire connaitre vos activités
sur les Foyers Ittevillois

contactez Editions Municipales de France
Maurice FILLON 07.87.03.12.67

Editions Municipales de France

ECOLE DE CONDUITE PILOTE

ecp

Val d'Essonne
31 rue de la Papeterie
91610 Ballancourt s/Essonne
Tél. 01 64 98 63 47

St Fargeau Ponthierry
68 avenue de Fontainebleau
77310 St Fargeau Ponthierry
Tél. 01 60 65 69 80

info.ecp.vp@gmail.com

www.pilote77.com

Auto • Moto
125 Moto/Scooter

Conduite accompagnée
Permis AM (BSR)
Remorque

ORPEA
LA VIE CONTINUE AVEC NOUS

Une maison de retraite médicalisée à Saint Vrain

Allier confort hôtelier, convivialité et soins de qualité pour le bien-être de nos aînés

Résidence Le Moulin de l'Epine

- **Des solutions d'accueil diversifiées** pour répondre aux besoins des personnes âgées dépendantes et désorientées
- **Un Accueil de Jour ouvert du lundi au vendredi (de 9h00 à 17h00)** qui permet de préserver l'autonomie et maintenir les liens sociaux des personnes âgées et de soulager l'aidant.
- **Une équipe pluridisciplinaire dévouée et formée, qui veille au bien-être des résidents.**
- Un **cadre de vie chaleureux** : chambres spacieuses et climatisées, salons, jardin, terrasses.
- **Des animations variées chaque jour**, des ateliers de stimulation et des moments de détente (salle de balnéothérapie, espace Snoezelen).

Des équipes à votre écoute - Visite 7j/7

Tél. 01 64 55 16 30 • 55 rue Saint Cyprien - 91770 Saint Vrain • saintvrain@orpea.net